

## Approches prometteuses mises en œuvre par les gouvernements pour renforcer les système de traçabilité et de transparence des industries forestière et agricole

Les gouvernements doivent assumer un rôle central dans l'implantation de systèmes de traçabilité et de transparence (T&T) au sein des filières des produits forestiers et agricoles, en particulier ceux susceptibles de provoquer la déforestation ou la dégradation des forêts. Dans ce document, les pays membres du

Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT) rassemblent des approches novatrices pour inciter les gouvernements à favoriser un climat propice à des systèmes de T&T équitables dans la logistique et les paysages stables.

Harmonisation et vérification : Identifier les réglementations et les lois pertinentes. Collaborer avec les organisations internationales, les associations ou les gouvernements tiers afin d'aligner les informations collectées pour les systèmes T&T sur les exigences réglementaires. Garantir les canaux de communication pour les consultations, l'harmonisation ou la vérification futures.

Infrastructures open source: Appuyer le développement, la promotion et la maintenance des systèmes T&T open source en tant qu'infrastructure numérique publique (DPI ou IPN)<sup>1</sup>. Une telle infrastructure devrait être élaborée en consultation avec les communautés concernées, la société civile et le secteur privé (par exemple, pour favoriser le financement mixte pour la DPI), en veillant à la protection des données confidentielles et en créant un climat propice à des chaînes de valeur inclusives et durables. Les gouvernements doivent jouer un rôle central dans le développement et la gouvernance de la DPI, en s'appuyant sur les systèmes de données existants, y compris ceux des pays producteurs.

Équité et justice : Promouvoir une répartition juste des dépenses et des bénéfices tout au long de la chaîne de valeur, en veillant à ce que les petits exploitants, les communautés autochtones et les populations locales supportent des coûts de conformité minimaux, voire nuls. Ils devraient également avoir la possibilité de participer équitablement aux marchés d'exportation s'ils le souhaitent, sans menacer la sécurité alimentaire et sans avoir à faire face à des coûts de conformité exorbitants.

Propriété et droits : Respecter la propriété et les

droits relatifs aux données, de même que le contexte. sans mettre en danger les fournisseurs et les utilisateurs de données, et sans porter atteinte aux revendications foncières des titulaires de droits. Le consentement libre, informé et préalable (CLIP) est garanti avec une transparence totale sur l'utilisation des données, leur finalité et les conditions d'accès.

## Renforcement des

capacités : Renforcer les capacités locales de manière adaptée aux circonstances communautaires et juridictionnelles pour favoriser la production, la transformation et le commerce durables. Aider les petits exploitants à accéder aux technologies et aux formations associées pour permettre aux producteurs et aux consommateurs d'aller au-delà du simple respect des exigences en matière de déforestation zéro et de durabilité, en encourageant l'innovation sociale et technique.

Les pays membres du Dialogue FACT encouragent les gouvernements à considérer ces huit approches prometteuses:

1

4

8

7

Accès aux données : Garantir

la disponibilité et l'accessibilité des données au niveau national, conformément aux lois sur la protection des données des pays producteurs, en développant davantage les registres d'actifs les systèmes de surveillance et les bases de données géographiques, en recherchant et en publiant des cartes de couverture terrestre et des couches de données. Ceci permet l'harmonisation et la convergence des données factuelles basées sur les infrastructures

Inclusion des petits exploitants : Protéger les droits liés aux données des petits exploitants, favoriser la collecte de données et permettre des échanges de données dans les deux sens, ce qui présente des avantages pour les producteurs, tout en veillant à ne pas exclure les petits exploitants des chaînes d'approvisionnement en produits de base. S'efforcer de les inclure et de les impliquer dès le stade de la conception des systèmes T&T.

Interopérabilité: Permettre l'interopérabilité" entre les systèmes T&T. Permettre l'interopérabilité entre les systèmes T&T. Collaborer avec les organisations de la société civile, les entreprises, les organismes de normalisation, les fournisseurs de services, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, afin de normaliser les règles en matière de données, et de minimiser les coûts de transaction et d'assurer une compatibilité T&T sans faille.

2

3

5



Dans l'avenir, les gouvernements devraient envisager d'adopter et d'utiliser ces approches prometteuses. Elles aideront à mettre en œuvre la feuille de route FACT, qui a été approuvée en 2021 par 28 pays lors de la COP26 de la CCNUCC. Ces approches peuvent servir de base à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route par les pays. Des efforts de collaboration sont déjà en cours, par exemple l'Alliance pour l'intégration numérique des chaînes d'approvisionnement agricoles (DIASCA) et le Partenariat pour les données forestières. Finalement, le dialogue et les actions conjointes des gouvernements peuvent contribuer à façonner des systèmes de T&T inclusifs dans le domaine des chaînes de valeur durables des produits agricoles et forestiers.

Contexte

Le Dialogue FACT a tenu un Forum à Putrajaya, en Malaisie, du 14 au 17 avril 2025. Vet évènement se centrait sur l'appui au développement des petits exploitants dans un contexte d'agriculture et de sylviculture durables. Il a permis de discuter de la traçabilité et de la transparence dans les chaînes de valeur, ainsi que de la nécessité d'un dialoque inclusif entre les gouvernements, le secteur privé et les communautés locales, et a abordé les défis que doivent relever les petits exploitants pour accéder aux ressources et aux marchés. Au cours du Forum 2025, les cofacilitateurs du groupe de travail sur le

Dialogue FACT sur la traçabilité et la transparence<sup>v</sup> (T&T) – le Royaume-Uni et le Ghana – ont présenté une gamme d'approches innovantes adoptées par les gouvernements pour renforcer les systèmes de T&T en tant que point de départ pour les discussions.

Le présent document a été élaboré en tenant compte des précieuses contributions des pays membres du FACT et des recherches commandées par le Secrétariat du Dialogue FACT. Ces dernières examinent les conditions favorables à la mise en place de systèmes de traçabilité et de transparence dans les différents secteurs et pour les différents acteurs de la chaîne des produits de base. Ces travaux ont été préparés par le World Resources Institute (WRI) en collaboration avec la FAO et l'EFECA (WRI, 2023). Les aspects techniques de la traçabilité et de la transparence du commerce des produits agricoles, comme le bœuf, le cacao, le café, l'huile de palme, le caoutchouc, le soja et le bois, qui peuvent avoir un impact significatif sur les forêts et d'autres écosystèmes, sont généralement abordés par les spécialistes et les entreprises. Toutefois, le présent document se concentre sur le rôle que les gouvernements peuvent jouer dans la création d'un environnement favorable aux systèmes de traçabilité et de transparence. Il présente huit approches prometteuses, dont beaucoup ont déjà été mises en œuvre par les gouvernements membres du Dialogue FACT, dans le but de codévelopper et d'exploiter des systèmes de traçabilité et de transparence inclusifs.

## Références bibliographiques

- i L'infrastructure numérique publique (DPI ou IPN) regroupe les services et technologies numériques essentiels offerts par le secteur public ou par des partenariats public-privé. Ces services et technologies visent à assurer des transactions numériques efficaces, sûres et abordables dans l'intérêt public (DIASCA, 2024). Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à Proforest (2025).
- ii L'interopérabilité est la faculté de différents systèmes, appareils ou logiciels à fonctionner ensemble de manière fluide, en échangeant et en exploitant efficacement les données. Elle garantit que des technologies hétérogènes peuvent interagir, fonctionner et s'intégrer sans entraves, favorisant ainsi une collaboration et un partage de données fluides (DIASCA, 2024). Pour en savoir plus, veuillez consulter Proforest (2025).
- iii Le Dialogue FACT est une plateforme intergouvernementale qui réunit les principaux pays producteurs et consommateurs de produits agricoles échangés sur le marché mondial (comme le bœuf, le cacao, le café, l'huile de palme, le caoutchouc, le soja et le bois). Son objectif est de préserver les forêts et d'autres écosystèmes tout en favorisant un commerce et un développement durables, et en luttant contre les crises climatiques et de biodiversité. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site web suivant : https://www. factdialogue.org/.
- iv Des représentants de la Belgique, du Brésil, du Cameroun, de la Chine, du Danemark, de l'Union européenne, de la France, du Gabon, de l'Allemagne, du Ghana, de l'Indonésie, du Libéria, de la Malaisie, des Pays-Bas, du Nigeria, du Pérou, de l'Espagne, du Royaume-Uni et de l'Uruquay étaient présents. D'autres membres du FACT et d'autres pays ont aussi fait des commentaires sur une version antérieure du présent document, lesquels ont été pris en compte dans la version finale.
- v La traçabilité consiste à collecter des données sur l'origine des produits agricoles et forestiers, en veillant au respect des réglementations et des normes (de certification). La transparence, quant à elle, vise la mise à disposition et la communication d'informations pertinentes garantissant la responsabilité tout au long de la chaîne de valeur, notamment grâce à la normalisation des données, qui permet une compréhension commune, l'accessibilité, la clarté et la comparaison. Pour en savoir plus, consultez Proforest (2025).